



CSE Central extraordinaire du 3 février 2022

Projet TEPI - Déclaration de la CGT

Il y a bientôt un an, les 85 salariés concourant à la production de *Télématin*, *Thalassa*, *Faut pas rêver*, *Des Racines et des Ailes*, *Passage des Arts*, *Des chiffres et des lettres* ont appris en visioconférence leur transfert automatique à venir vers la filiale FTV Studio. Ils ne seraient plus que 70 à ce jour, certains ayant réussi à fuir cette situation en trouvant un poste ailleurs dans l'entreprise.

En septembre 2021, la direction affirmait que coûte que coûte le projet se ferait, quand bien même il serait contesté sur le fond en justice. Le temps judiciaire étant plus lent que celui de l'entreprise, la direction avait affirmé qu'elle ferait appel en cas de condamnation. L'appel n'étant pas suspensif, elle aurait eu le temps de mener une politique du fait accompli.

Et puis, le « presque pire » est arrivé et la direction a retiré son projet. Cela interroge sur le déni qui a régné en maître sur le sujet, ceci bien que les salariés se soient très largement exprimés et que des signaux forts étaient largement présents pendant des mois. Ce déni a-t-il totalement disparu ? Il est permis d'en douter puisque la direction ne reconnaît pas de lien entre le travail et la tentative de suicide.

Si le projet de transfert des salariés à FTV Studio est aujourd'hui arrêté, la direction a annoncé avoir toujours l'intention de transférer la production des émissions. Le problème reste donc entier, car au-delà du refus des salariés d'être transférés, c'est la problématique du management qui est maintenant questionnée. Le management de FTV Studio fait partie du problème et nous ne nous satisferons pas d'une stratégie du sablier afin de passer ce transfert de la production des émissions sous les radars des instances. Le plan d'action que la direction ne manquera pas de nous présenter devra être clair sur ses objectifs en la matière.

Lors du point d'étape en décembre 2021, les experts du CSEC ont fait état du ressenti des salariés dont ils ont été témoins lors des entretiens : sentiment de trahison, de déshumanisation, de brutalité. Une détresse psychologique, aggravée par l'isolement dû à la crise sanitaire et aux visioconférences. Des troubles psychosociaux sont alors qualifiés et aucune mesure corrective n'est depuis mise en place par l'employeur.

Les journalistes de *Télématin*, en particulier, ont vécu douloureusement la nouvelle formule. Un management brutal, voire pathogène, avait été identifié.

Le rapport d'expertise définitif nous a été remis il y a quelques jours et nous sommes ici pour en débattre. Mais d'ores et déjà, les déficiences managériales et organisationnelles sont clairement pointées, aussi bien du côté de l'encadrement que de la RH. Les salariés concernés par le projet TEPI ont besoin de temps, de bienveillance, d'assurances et de perspectives. Et il faudra construire un nouveau projet avec eux.

* Transfert des émissions en Production Interne

Un plan d'action de grande ampleur est nécessaire, et pas seulement sur les collectifs de travail concernés par l'ex-TEPI, mais pour toute l'entreprise, tant les alertes s'accumulent depuis des mois et des années. Dernières en date : une autre tentative de suicide d'un salarié de la DMF la semaine dernière, une direction où le sentiment d'abandon dans les sites historiques n'a jamais été aussi fort, une détresse accentuée par l'éloignement managérial et RH qui perdure malgré les multiples alertes. Mais on pourrait aussi parler des comportements managériaux dévalorisants et sexistes à Grenoble ou de l'alerte des salariés de Picardie sans aucun retour de la direction au bout de 3 semaines, et nous pourrions continuer...

Tout cela pour vous dire, Mme la Présidente, que le sujet du jour est la face émergée de l'iceberg, que le problème est bien plus global à FTV et qu'il faut s'y atteler sérieusement.

Paris, le 3 février 2022